

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU MESNIL THERIBUS

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le 9 juin 2022 à 20 h à la mairie sous la présidence de Madame DELANDE Carole Maire

PRESENTS : Mmes NABBEN, BAUER, CHARTON, BOULLET,
Mrs BIDARD, DUBOIS, MELLIER, LEVACHER RICHARD PETIT.

ABSENTS : Madame OULLIER donne pouvoir à Monsieur LEVACHER
Madame FERNANDEZ donne pouvoir à Madame DELANDE
Monsieur COLLEMARE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 29/03/2022

Aucune observation n'étant formulée, à l'unanimité, le conseil municipal approuve et valide le compte-rendu de la réunion de conseil du 23 mars 2022.

**ADOPTION DE LA MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE
BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57**

Madame le Maire expose les principaux points de cette mise en place reprenant sur le plan budgétaire les principes communs aux trois référentiels M14 (communes) M52 (départements) et M47 (régions), elle a été conçue pour retracer l'ensemble des compétences exercées par les collectivités territoriales.

Compte tenu de ce contexte réglementaire et de l'optimisation de gestion qu'elle introduit, il est proposé d'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable et l'application de la M57 pour le budget principal à compter du 1^{er} janvier 2023.

Vu l'avis favorable du comptable en date du 07/06/2022.

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M 57 développée pour le budget principal de la commune à compter du 1^{er} janvier 2023.

**TRANSFERT DE LA COMPETENCE TRAITEMENT DES DECHETS AU
S.M.D.O.**

Madame le Maire expose qu'à l'issue de l'étude des coûts de traitement et de gestion, une convention provisoire a été signée à compter du 1^{er} décembre 2021 avec S.M.D.O. afin que ce dernier prenne en charge le traitement des déchets ménagers et des encombrants et le traitement des déchets sélectifs.

Le Conseil Municipal accepte à compter du 1^{er} juillet 2022 le transfert de la compétence déchets, la gestion des déchetteries au S.M.D.O.

Au vu de leurs tarifs assez compétitifs, à l'unanimité le conseil municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle au SMDO.

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE (SE60) – Adhésion EPCI

Adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle au Syndicat d'Energie de l'Oise

Madame le Maire expose que la Communauté de Communes Vexin-Thelle, par délibération en date du 8 décembre 2021, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat les compétences optionnelles :

- Travaux neufs d'éclairage public non liés aux travaux sur le réseau électrique
- Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)

Lors de son assemblée du 10 mars 2022, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

À l'unanimité approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle au SE60.

QUESTIONS DIVERSES

Pour vous rendre service, une machine à pain de la boulangerie La Bien Aimée de Chaumont-en-Vexin sera installée à partir du 21 juillet 2022 en face de la mairie.

La barrière endommagée cet hiver rue du Stade sera remplacée par des bacs à fleurs.

SAMEDI 16 JUILLET 2022 : FÊTE NATIONALE

- 15h30 : Animations et jeux pour les enfants
- 16h30 : Goûter pour les enfants offert par la municipalité
- 17h30 : Tombola adultes et enfants
- 18h30 : Apéritif offert par la municipalité
- 19h00 : Barbecue champêtre
- 23h00 : Spectacle pyrotechnique

La Mairie sera fermée le pont du 14 juillet ainsi que du 12 au 25 aout inclus.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer un bel été
PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 15 SEPTEMBRE 2022 À 20H